

**Minutes of Annual Meeting
ACBL District 1
August 22, 2015**

Present:

Sol Weinstein	Gestionnaire de domaine ACBL	solweinstein@acbl.org
Leo Weniger	Directeur du District 1	leowen@eastlink.ca
George Retek	Directeur honoraire	gbridgetetek@gmail.com
Douglas Hamilton	Président du District 1	dhami@ns.sympatico.ca
Peter Clark	Président sortant	pcreeve@rogers.com
Jean LaTraverse	Trésorier du District 1	jlatraverse@videotron.ca
Tim Edwards-Davies	Unité 192	time-d@rogers.com
Louise Mascolo	Unité 151	louise.mascolo@sympatico.ca
Raynald Belanger	Unité 152	raynaldd@videotron.ca
Hugues Boisvert	Unité 151	hugues.boisvert@hec.cam
Michel Montplaisir	Unité 152	mplaisir_7@sympatico.ca
Kevin Gregoire	Unité 151	kevingregoire@videotron.ca
Richard Kenny	Unité 230	rakenny53@gmail.com
Heather Peckett	Secrétaire	bridgecat@rogers.com

	Action
<p>1. Début de session et bienvenue à Sol Weinstein Le président du district a souhaité la bienvenue à tous et présenté Sol Weinstein qui a été nommé gestionnaire de domaine de l'ACBL..Guy Fauteux est un des six directeurs superviseurs qui doivent se rapporter à lui.</p> <p>M. Weinstein a soulevé le problème que plusieurs directeurs se retirent et que la relève de directeurs d'expérience est insuffisante. En plus, le problème se complique dans le District 1 où les directeurs doivent être bilingues. Aussi, la situation dans les maritimes est précaire puisque les deux directeurs en place se retireront prochainement et qu'aucune relève d'expérience est en place.</p> <p>L'ACBL offre plusieurs programmes incluant une école de formation visant à accélérer le développement de nouveaux directeurs de tournois. M. Weinstein recommande que le district et chaque unité accumulent des sommes d'argent afin de défrayer les coûts pour la présence d'un directeur supplémentaire pour certains tournois. Cette personne pourrait acquérir de l'expérience. J. LaTraverse a ajouté que l'unité 151 avait profité de cette expérience lors de leur dernier tournoi.</p> <p>Au nom du district, G. Retek a félicité M. Weinstein pour sa nomination.</p>	
<p>2. Procès-verbal Le procès-verbal de 2014 a été révisé. Certaines corrections ont été faites à la version française du procès-verbal. 4b) unité 151 plutôt que 15 ainsi que 6b) où le montant de 150 000\$ accumulé sera modifié à 500 000\$. Suite à ces changements, M. Montplaisir propose que le procès-verbal soit approuvé. K. Grégoire appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.</p>	
<p>3. Information supplémentaire provenant du procès-verbal a. Le Bridgeur Aucune décision finale n'a été prise. J. LaTraverse communiquera avec l'éditeur de</p>	J. LaTraverse

<p>l'ACBL.</p> <p>b. ACBL en direct</p> <p>Ce programme est offert aux membres de l'ACBL qui veulent accéder immédiatement aux résultats des tournois. Les directeurs devront soumettre les résultats du tournoi à l'ACBL à la fin de chaque journée.</p>	
<p>4. Rapport financier</p> <p>J. LaTraverse a présenté un relevé des dépenses et reçus pour l'année 2014 ainsi que l'état de compte au 31 décembre 2014. Le relevé financier des trois dernières années sera disponible sur le site web du district. R. Bélanger propose que le rapport financier soit approuvé. L. Mascolo approuve la proposition. L'assemblée l'approuve.</p>	J. LaTraverse
<p>5. Rapport du directeur</p> <p>L. Weniger a informé le conseil qu'un rapport détaillé des Nationaux du mois d'août sera envoyé prochainement aux présidents de chaque unité et sera disponible sur le site web. Certains faits saillants mentionnés dans son rapport sont:</p> <p>a. La définition de "Directeurs de l'ACBL" dans le cadre du code des règlements de discipline inclut maintenant les membres faisant partie d'un comité de district, d'unité ou de tournoi.</p> <p>b. Le personnel de l'ACBL appelle les gens qui n'ont pas renouvelé leurs cartes de membre. R. Kenny a souligné que ces appels pouvaient causer du stress lors d'une situation où la personne qu'on tente de rejoindre serait décédée.</p> <p>c. L'approbation a été donnée pour un budget d'immobilisations de 100 000\$ pour l'amélioration des infrastructures de la technologie dont une mise à jour du programme "ACBL score".</p> <p>d. Il y aura deux nouveaux changements de classement: un premier entre 1000 et 2500 points et l'autre entre 2500 et 5000 points.</p>	
<p>6. Nouveautés</p> <p>a. Statut du fonds national 2020</p> <p>Le trésorier a fourni un tableau affichant les revenus perçus de chaque unité pour les Nationaux de 2020. Les sommes ramassées rencontrent de très près les estimés originaux. L'unité 192 de Kingston doit encore la somme de 2254\$ provenant de son tournoi de 2014. Le trésorier et le président de l'unité 192, P. Clark feront le suivi.</p> <p>M. Montplaisir a souligné la généreuse contribution de François Cimon qui a permis à l'unité 152 de payer ses dûs au district. Le conseil exécutif du district a également exprimer sa gratitude pour ce don.</p> <p>b. Finales Nationales</p> <p>L'ACBL accordera 700\$ aux gagnants (tes) en paires dans les catégories A, B et C et 300\$ aux deuxièmes. Aucune subvention ne sera allouée aux paires se classant 3e dans les catégories A,B et C et aux paires finissant 4e dans B et C.</p> <p>En 2015-2016, la paire gagnante et la 3e place seront accordées à la région de l'est (Maritimes) et les paires se classant 2e et 4e seront de la région de l'ouest (Québec et l'est de l'Ontario). Dans la catégorie A, la 3e place admissible qui représentera notre région sera choisie de la région qui participera en plus grand nombre à cet événement. Les conditions détaillées de ce concours sont disponibles sur le site web du district.</p>	<p>J. LaTraverse, P. Clark</p> <p>Club owners</p> <p>L. Mascolo and Unit reps</p>

Dans l'est, la Finale A aura lieu le dimanche 25 octobre à Moncton au club de bridge Moncton, 620 rue Coverdale, Moncton, N.B. La Finale C se tiendra au même endroit, le 24 octobre 2015.

Le samedi 31 octobre, 2015, la ville d'Halifax sera l'hôtesse de la Finale B au Studio de bridge MCG situé au 6960 rue Mumford. Dans l'ouest, la ville de Montréal sera l'hôtesse des Finales A, B et C le samedi 7 novembre, 2015.

Afin de se qualifier pour des prix en argent, un minimum de 5 tables est requis dans notre district pour chacun des événements. La victoire ou les points de maître accumulés ne seront pas un facteur déterminant de qualification. Les propriétaires de club devront soumettre à Louise Mascolo une liste des joueurs qui se sont qualifiés. Cette dernière s'assurera que l'information soit disponible sur le site web du district.

Actions: L. Mascolo et représentants d'unités

c. Planification des STAC's

Le coordonnateur du district a examiné le calendrier des tournois et identifier six semaines dans l'année où les STAC's pourraient être joués sans causer d'ennuis aux autres tournois du district. Le consensus semble indiquer que les membres préféreraient jouer plus que six STAC's. Par le passé, certains problèmes ont surgi lorsque des clubs ont été invités à participer à un STAC en même temps qu'un tournoi de leur unité. Il est de la prérogative de l'unité d'avertir chacun de ses clubs, qu'ils ne sont pas autorisés à participer à ces STAC's pendant un tournoi local. Ce conflit d'horaire a été relevé et sera discuté prochainement lors d'une conférence téléphonique. En attendant, chaque représentant d'unité devra appeler Bill Halliday, le coordonnateur, pour fixer les dates des STAC's dans leur unité.

Il est proposé par P.Clark et appuyé par H. Peckett que les profits réalisés durant un STAC soient calculés au prorata et remis aux unités basées sur leur participation aux STAC's qui auront lieu après le 1er janvier 2016. L'assemblée approuve la proposition.

Actions: B. Halliday et représentants d'unités

d. Modification à la terminologie du prix George Retek

L'exécutif a demandé une approbation officielle de l'assemblée afin de recevoir la permission d'ajouter des modifications à la terminologie du prix George Retek. Les changements sont les suivants:

"En outre, les bénéficiaires admissibles qui sont décédés depuis la dernière présentation, peuvent recevoir cet honneur posthume". L'assemblée approuve les changements. H. Peckett propose que ces changements s'appliquent aussi à la terminologie du trophée CLW honorant la mémoire de trois directeurs nationaux du District 1. L. Mascolo approuve la proposition et l'assemblée l'approuve.

e. Remplacement d'un membre sur le comité de sélection CLW-G Retek

J.LaTraverse s'est porté volontaire pour remplacer H. Peckett sur ce comité. Son mandat sera de 3 ans. Le mandat de G. Retek se poursuivra pour les deux prochaines années et celui de Kathie Macnab se terminera dans un an.

f. Fonds "Grass Roots"

En 2015, le district a accumulé 6583\$ et déboursé 3200\$ aux seize paires qui ont participé aux Finales nationales. G. Retek et K. Macnab ont proposé de nouvelles méthodes pour distribuer les sommes d'argent parmi les gagnants (tes) des Finales nationales et de district. K. Grégoire a suggéré qu'on envisage d'égaliser les paiements aux gagnants (tes) des Finales nationales, qui, malgré leur victoire dans leur région, sont réputés à la 2e place à tous les deux ans. (L'alternance des Finales de district proclame les gagnants (tes) de la région de l'est une année puis celle de l'ouest l'année suivante). L.

B. Halliday

L. Weniger

<p>Weniger vérifiera auprès de l'ACBL si des changements peuvent être apportés au financement de ce fonds. Aucune décision n'a été prise pour la distribution de ces fonds en 2016.</p> <p>g. Finales du district: horaire et conditions Conformément à la proposition présentée en 2014 pour tenter d'accroître la participation à ces événements, un tournoi autonome de finale de district a eu lieu à Halifax en 2014 pour les catégories A et C. Dix-neuf équipes ont participé. Durant le régional de Québec, les finales de district des catégories omnium et B ont eu lieu. Une équipe de chaque catégorie s'est présentée. La présence de ces événements dans le cadre d'un tournoi régional n'a jamais attiré un grand nombre d'équipes. L. Mascolo a souligné qu'il semble y avoir moins d'intérêt pour ces événements. Elle a ajouté qu'aucune catégorie n'avait plus de seize districts représentés à la finale nationale à Chicago. En 2016, les Finales de district pour les catégories omnium et B se tiendront dans la région de l'est tandis que les finales A et C auront lieu dans la région de l'ouest. J. LaTraverse a mentionné que l'unité 151 coordonnera et structurera un tournoi autonome d'un jour pour ces deux finales.</p>	
<p>7. Prix Doug Heron Félicitations à l'unité 230 pour avoir mérité ce prix pour une 3e année consécutive. Celle-ci a réussi à recruter le plus grand nombre de nouveaux membres dans notre district. D. Hamilton a envoyé une lettre de félicitations à l'unité 230.</p>	
<p>8. Partie de charité du district La partie de charité "John McAdam" se tiendra dans le district, le mercredi 4 novembre 2015 dans l'après-midi. Carol Hamilton s'est porté volontaire pour transmettre cette information auprès des représentants de chaque club.</p>	C. Hamilton
<p>9. Autres nouvelles</p> <p>a. Conférences téléphoniques dans le district Afin de réduire la programmation de l'assemblée annuelle, le président prévoit organiser des conférences téléphoniques à chaque trois ou quatre mois.</p> <p>b. Activités: "Alzheimer's Longest Day" Plusieurs clubs de l'ACBL participent à ces activités. La Fédération canadienne de bridge organisera une activité spéciale appelée "Trump Alzheimer's", le 21 juin 2016. Les profits de cette activité seront remis à la Société canadienne de la maladie d'Alzheimer. D. Hamilton a présenté une proposition faite par la FCB.</p> <p>c. Formation de directeurs Il a été convenu que, pour deux tournois par an, le district et l'unité en question paieraient le coût d'un directeur supplémentaire qui serait en formation pendant la durée du tournoi.</p> <p>d. Conflits d'horaires M. Montplaisir a souligné qu'il avait reçu de l'information indiquant qu'un conflit d'horaire existait entre les dates choisies par l'unité 152 pour son régional et celui de la semaine de bridge de la FCB en 2017. L'unité 152 a déjà pris des engagements de location pour son régional qui, traditionnellement, a lieu durant la fête de la reine Victoria. D. Hamilton s'informerait auprès de la FCB.</p> <p>e. Règlementation pour les équipes gagnantes des Finales du District 1 Le but premier du District 1 est celui d'envoyer les meilleures équipes possibles aux Finales nationales. Présentement, la règlementation permet aux équipes gagnantes d'ajouter des membres qui ont participé à la finale de district ou qui ont déjà représenté le</p>	<p>D. Hamilton</p> <p>M. Plaisir D. Hamilton B. Halliday</p>

<p>district dans le passé. Cette situation devient problématique lorsqu'une seule équipe participe à l'événement.</p> <p>Un amendement a été accepté et entrera en vigueur lorsque l'équipe ou les équipes gagnante(s) sera (seront) connue(s).</p> <p>"Si une équipe gagne la Finale du district, elle pourra remplacer ou ajouter des joueurs à la condition qu'au moins trois membres de l'équipe originale demeurent en place. Les joueurs qui remplaceront ou qui s'ajouteront à l'équipe devront avoir autant de points de maître que la limite maximale de l'échelon précédant. En d'autres mots, si un joueur dans la catégorie B est remplacé par un joueur dans la catégorie C, ce dernier doit être classé au maximum de sa catégorie au niveau des points de maître. Aux fins de cette règle, les points de maître gagnés en ligne ne seront pas admissibles."</p>		
10. Élections et nominations des directeurs		
Président Président sortant Vice-président Secrétaire Trésorier Charité Discipline Enregistreur Appels Éducation (nouveaux membres) Finales nationales Finales du district Coordonnateur des tournois et Événements spéciaux Site web et contenu	Douglas Hamilton Peter Clark Yves Chartrand Heather Peckett Jean LaTraverse Carol Hamilton Peter Clark Nick L'Ecuyer Zygmunt Marcinski Kathie Macnab Louise Mascolo Kathie Macnab Bill Halliday Douglas Hamilton	
11. Levée de la séance		
La prochaine assemblée annuelle aura lieu à Montréal, tôt le samedi soir, 13 août 2016 lors du CANAM.		